

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le 28 juin à 19H00, le Conseil municipal de la Commune de Feytiat s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Gaston CHASSAIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Date de convocation du Conseil municipal : 22 juin 2023

Étaient présents :

Gaston CHASSAIN, Laurent LAFAYE, Catherine GOUDOUD, Gilbert ROUSSEAU, Marylène VERDEME, Nicolas BALOT, Marie-Claude BODEN, Jean-Marie MIGNOT, Martine LEPETIT, Alain GERBAUD, Jean-François BATIER, Danièle BARRIERE, Pascal DUGEAY, Christian REYNAUD, Eric GOUVIER, Marie-José ROBERT, Blanche ROUX, Frédérique GRANET, Laure ROUBERTIE, Dimitri NIOSSOBANTOU, Céline DUPUY-LEGRAND, Pascal BUSSIERE, Delphine GABOUTY, Bénédicte MARCOUL-SOULIE

Étaient absents représentés :

Jean-Jacques MORLAY À Gaston CHASSAIN
Claudette COULAUD À Gilbert ROUSSEAU
Chantal BOUTHINAUD À Delphine GABOUTY
Julien MORIN À Pascal BUSSIERE

Étaient absents excusés :

Jean-Jacques MORLAY, Claudette COULAUD, Chantal BOUTHINAUD, Julien MORIN, Magali BOISSONNEAU

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Marie MIGNOT

N°2023/D/049 - Objet : **Tarif public : location salle de gymnastique Emilie Le Penne**

Monsieur le Maire indique au Conseil municipal, que la commune a été sollicitée pour la location de la salle de gymnastique.

Il convient donc de fixer un tarif pour la mise à disposition de cet espace. La délibération 2022/D/094 en date du 07 décembre, prévoit l'application d'un tarif de 105,00 € la demi-journée pour le gymnase Jacky Chazalon et le gymnase Roger Couderc. Monsieur le Maire propose d'étendre l'application de ce tarif à la salle Emilie Le Penne.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- d'adopter la tarification de 105,00 € la demi journée pour la salle Emilie Le Penne
- d'autoriser le Maire à signer les conventions avec les structures intéressées.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
En mairie le 28 juin

Le Maire,

Gaston CHASSAIN.

